

12. AOU. 2009
N° 56/2009

COURRIER REÇU

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : CR/JD/MCD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 09/07/2009	L'an deux mil neuf le vingt-quatre juillet à dix huit heures
DATE D'AFFICHAGE : 24/07/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26</i>	<i>Etaient présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, DEMANGEON Michel, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine.
OBJET : <i>Echange terrain - Propriété LETONDELLE Georges et FURY épouse LETONDELLE Lily AN 138p - AN 144 Champs Chevautraie - AN 139p Champs Chevautraie Propriété Commune</i>	Formant la majorité des membres en exercice. <i>Excusés :</i> PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, RENOUX Alain a donné procuration à PETIT Betty, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUH Mourad, ZEFEL Frédéric a donné procuration à CLAUDON Pierre, PERRON Danièle a donné procuration à KNEPERT Pierre, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à MOUHOT Marcel <i>Absente :</i> MIELLE Claudine Madame Monique BONNOT est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'échanger les parcelles de terrain désignées ci-dessous :

- Section AN 138p Champs Chevautraie surface cadastrale 1ha 02a 40ca surface d'emprise 62a 30ca
- Section AN 144 Champs Chevautraie surface cadastrale 35a 19ca surface d'emprise 19a 90ca
appartenant à Mr Mme LETONDELLE Georges domiciliés 14 rue de la Vieille Vie 25550 BAVANS

contre

- Section 139p Champs Chevautraie surface cadastrale 33a 85ca surface d'emprise 5a 50ca
appartenant à la Ville de BAVANS

Cet échange aura lieu avec une soulte au profit de Mr LETONDELLE Georges d'un montant de 36 948,00 €

- * Précise en outre que
- les Services des Domaines ont communiqué leur avis (ci-joint)
- les frais occasionnés par cet échange sont à la charge de la Ville
- les crédits sont inscrits au budget primitif
- * Désigne Maître DARMON, Notaire à Montbéliard pour dresser l'acte
- * Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cet échange.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

SOUS-PREFECTURE

- 6 AOUT 2009

MONTBELIARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 24/07/09
Publiée le 24/07/09
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire



Radreau



REÇU - 7 028 184

TRÉSOR PUBLIC

Montbéliard le 03/03/2008

TRESORERIE GENERALE DE BESANCON



Adresse : 63, quai Veil picientiaresrd
25030 Besançon cedex
Horaires d'ouverture : 8 h 30 à 12 h
Et de 13 h 30 à 17 h (sauf le vendredi 16 h)

Monsieur le Directeur de
l'Agence Foncière du Doubs
28, rue Mégevand
25000 BESANCON

Pour nous joindre :
Affaire suivie par : Patrick GOGUELY
Téléphone : 03. 81. 32. 62. 24
Télécopie : 03. 81. 32. 62. 05
Courriel : patrick.goguely@cp.finances.gouv.fr

SOUS - PREFECTURE
- 6 AOUT 2009
MONTBELIARD

OBJET : Estimation de terrains situés à BAVANS, prélevés
sur les parcelles cadastrées section AN n°s 126, 129,
130, 131, 138, 139, 144, 145

REF : les vôtres: votre lettre du 05/02/2008
les nôtres: 2008/048 V 181

Monsieur le Directeur,

Par lettre visée en référence, vous m'avez demandé d'estimer des terrains situés à BAVANS lieudit « champs chevautraie », prélevés sur les parcelles dont la désignation, la nature, la contenance, l'inscription actuelle au POS et les propriétaires sont mentionnés dans le tableau ci dessous :

Section	n°	Nature	contenance des parcelles (en m²)	Superficie des emprises	POS : Zonage actuelle	Propriétaire
AN	126	Terre 03	3733	1950	Nc	Mme MARC
AN	129	Terre 03	2483	1950	Nc	M DORIAN
AN	130	Terre 03	2976	2000	Nc et Nd a	Mme MARC
AN	131	Terre 03	4500	2520	Nc	M MERCIER
AN	138	Terre 03	10240	7425	Nc	M LETONDELLE G
AN	139	Terre 03	3385	3380	Nc	Melle BEUCLER
AN	144	Terre 03	3519	2035	Nc	M LETONDELLE G
AN	145	Terre 03	1821	1080	Nc	Mme CHOPARD
TOTAL			32657	22340		

Par lettre du 21 septembre 2007, France Domaine a évalué ces terrains sur la base d'une valeur unitaire au m² arrêtée à 0,50 € tenant compte du zonage NC en vigueur et de leur situation privilégiée en limite d'une zone 2 NA h en cours d'urbanisation.

Dans le cadre de la future modification du POS prévoyant une zone de loisir incluant des bâtiments, la valeur vénale au m² des terrains en cause peut, après rapprochement avec les prix pratiqués dans la zone 2 Nah voisine, être fixée à 4,14 € hors taxes et droits d'enregistrement.



Cette valeur est donnée pour des terrains estimés libres d'occupation.

La valeur vénale des emprises concernées par ce projet, ressort sur cette base à :

Parcelle d'origine		Emprise à évaluer	Valeurs	
Section	n°	Superficie	unitaire au m ²	Valeur vénale
AN	126	1950	4,14 €	8 073,00 €
AN	129	1950	4,14 €	8 073,00 €
AN	130	2000	4,14 €	8 280,00 €
AN	131	2520	4,14 €	10 433,00 €
AN	138	7425	4,14 €	30 740,00 €
AN	139	3380	4,14 €	13 993,00 €
AN	144	2035	4,14 €	8 425,00 €
AN	145	1080	4,14 €	4 471,00 €
TOTAL		22340		92 488,00 €

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier Payeur Général
et par délégation,

l'Inspecteur
Patrick GOGUELY